AUTOMNE 2009

La Lettre du député Yves Cochet

14e ARRONDISSEMENT
11e CIRCONSCRIPTION DE PARIS

Édito

Chers Concitoyens,

L'année 2009 a marqué l'entrée dans une période de troubles. Le système dans lequel nous avions l'habitude de vivre est entré en crise et personne n'a été épargné. C'est par conséquent un moment de doute sur soi-même et sur le monde. Face à la crise, je déplore la politique générale menée par le Président de la République Nicolas Sarkozy qui s'obstine dans l'erreur. Il avait promis d'aller « chercher la croissance avec les dents », pour la ramener à plus de 3 % par an. Nous sommes aujourd'hui en quasi récession. Le style volontariste du Président ne trompe plus personne. Il mène une politique marketing par des effets d'annonces, des promesses grandiloquentes, des objectifs éphémères. De surcroît, il démantèle les acquis sociaux en révisant le droit du travail et détruit le service public en supprimant des postes d'enseignants et en préparant la privatisation de La Poste. Par sa ligne politique, il contribue à exacerber les tensions sociales et le climat de précarité anxiogène.

Face à l'urgence écologique, la crise économique et la détresse sociale, les réponses du Président ne sont pas à la hauteur des enjeux. L'urgence écologiste devient de plus en plus prégnante et on ne peut que se réjouir du succès électoral d'Europe Ecologie lors des élections européennes. A l'Assemblée nationale, je cherche à défendre des idées vertes pour allier justice collective et soutenabilité environnementale, qui sont à mon avis indissociables. Dans les temps troublés qui nous assaillent, il est essentiel de développer les solidarités locales et intergénérationnelles ainsi que le militantisme associatif. Je suis persuadé que face aux menaces et aux problèmes, l'espoir réside dans les mobilisations sociales et écologistes.

Je compte sur votre présence à la réunion publique que j'organise le 20 octobre prochain pour pouvoir échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

Amicalement,

Yves Cochet

Le 14e arrondissement est constitué de deux circonscriptions, la 10e et la 11e circonscription.
La 11e circonscription s'étend d'ouest en est, des confins du XVe arrondissement, rue Vercingétorix, à Montsouris, rue de la Tombe Issoire. Du sud au nord, la circonscription court des boulevards des «maréchaux» (Brune) aux portes de Montparnasse.

Yves Cochet est député de cette circonscription depuis 2002.

Yves Cochet tient une permanence à la mairie du 14e sur rendez-vous tous les vendredi à partir de 11 h.

Contacter le député :
Yves Cochet
Député de Paris
126 rue de l'Université
75007 Paris
ycochet@assemblee-nationale.fr
www.yvescochet.net • 01 40 63 01 10

ASSEMBLÉE NATIONALE

Venez rencontrer votre député

Réunion publique

le mardi 20 octobre à 19h

Ecole élémentaire - 48 rue Hippolyte Maindron 14e

EN CHIFFRES

Bilan de l'activité parlementaire d'Yves Cochet depuis juin 2007

Yves Cochet fait partie des 10% des députés les plus actifs en termes de participation globale.

Questions au gouvernement : **10**

Amendements déposés : **1 347**

Séances publiques contenant au moins une intervention de Yves Cochet : **73**

Propositions de loi ou de résolutions cosignées par Yves Cochet : **31**

Interventions en commission : **27**

BIBLIOGRAPHIE

Quelle transformation de la société ?
avec Jean-Christophe Cambadélis et Gilbert Wassermann, Editions de l'Atelier, 1995

Stratégie et moyens de développement de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables en France
La Documentation Française, 2000

Sauver la terre
avec Agnès Sinaï
Fayard, 2003

Pétrole apocalypse
Fayard, 2005

Antimanuel d'écologie
Éditions Bréal, 2009

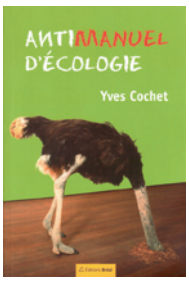

Urgence pour la planète

Les modes de vie de nos pays industrialisés engendrent des émissions de gaz à effet de serre très supérieures à ce que notre planète peut absorber. Cela réchauffe l'atmosphère et dérègle nos climats. Pour éviter une catastrophe climatique irréversible, l'humanité ne doit pas augmenter la température mondiale en 2100 de plus de deux degrés par rapport à 1850. Or notre planète s'est déjà réchauffée de +0,74°C au XXe siècle. Le système climatique, très sensible, produit déjà de plus en plus d'évènements météorologiques extrêmes : canicules, sécheresse, inondations, tempêtes... Il est urgent d'arrêter cette dérive.

Taxe carbone

Depuis longtemps, les écologistes ont tenté de promouvoir la fiscalité écologique, jusqu'à la proposition de Contribution Climat-Énergie (CCE) énoncée par Nicolas Hulot en 2006, finalement reprise par Nicolas Sarkozy le 10 septembre dernier sous la forme décevante d'une « taxe carbone » aux modalités incomplètes, timorées ou floues.

Pour qu'elle soit écologiquement efficace, une CCE devrait d'abord affecter toutes les consommations d'énergie, électricité comprise. Sinon, cela constituerait un énorme cadeau au « gang des grille-pains », c'est-à-dire aux vendeurs de chauffage électrique et au lobby nucléaire.

Deuxièmement, la Suède, actuellement présidente de l'Union européenne, en est déjà à 97 euros la tonne, soit le taux qu'atteindrait la France en 2029 ! L'annonce de Sarkozy d'une CCE démarrant à 17 euros la tonne sera pratiquement sans effet sur les comportements.

Enfin, la CCE doit être socialement juste. Oui, tout le prélèvement sur les ménages doit revenir aux ménages. Il faut que les ménages les plus défavorisés reçoivent plus qu'ils ne payent et que le processus de redistribution soit le plus simple possible.

Conférence de Copenhague

A l'approche de la grande conférence climatique de décembre prochain, organisée par l'ONU, les négociations semblent bloquées et le nationalisme industriel se déchaîne. Pourtant, une politique de coopération internationale de lutte contre les changements climatiques serait plus efficace qu'une somme de politiques nationales. En outre, la gravité de la situation exige que même l'objectif européen des « trois fois vingt » (-20% de gaz à effet de serre en 2020 ; + 20% d'énergies renouvelables et + 20% d'efficacité énergétique d'ici à 2020) soit revu à la hausse. Dirigeants de tous les pays, unissez-vous !

Colloque **biopiraterie**

Yves Cochet a co-organisé à l'Assemblée nationale les Premières rencontres internationales contre la biopiraterie pour la défense des droits des peuples autochtones sur la biodiversité le 15 juin 2009. En savoir plus : www.biopiraterie.org

De g. à dr. Vandana Shiva, Danielle Mitterrand et Yves Cochet

© Assemblée nationale 2009

Les grands moments de l'année parlementaire

Yves Cochet est membre de la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire à l'Assemblée nationale. Il suit par conséquent plus particulièrement les lois en lien avec les problèmes d'énergie, de climat, d'environnement et d'agriculture. Il intervient également dans des débats à portée plus générale sur le logement ou la politique de l'emploi. Vous pouvez retrouver les textes de ses interventions en ligne sur le site de l'Assemblée nationale : www.assemblee-nationale.fr ou le site du député : www.yvescochet.net.

Réduire l'empreinte écologique de la France

Vote Pour

juin 2008

L'empreinte écologique est un instrument qui permet de mesurer la surface de terre nécessaire pour produire tout ce que nous consommons et absorber nos déchets. L'empreinte mondiale a dépassé pour la première fois la biocapacité totale de la Terre dans les années 1980. Cette proposition de loi déposée par Yves Cochet lors d'une niche parlementaire entendait instaurer l'empreinte écologique comme instrument d'évaluation des politiques mises en œuvre pour lutter contre le changement climatique et préserver la vie sur Terre. Elle proposait de diviser par deux l'empreinte écologique de la France entre 2009 et 2025. La loi prévoyait notamment que l'État recourt, dès 2015, à une proportion de 50 % de produits issus de l'agriculture biologique pour la restauration collective ainsi qu'à l'achat de véhicules propres.

Les fonctions d'Yves Cochet à l'Assemblée nationale

- Vice-président du groupe parlementaire GDR (Gauche démocrate et républicaine)
- Secrétaire de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire
- Président du groupe d'études sur les pics pétrolier et gazier
- Membre suppléant de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Le Grenelle de l'environnement

Abstention **octobre 2008**

Yves Cochet a porté pour les députés Verts près de 200 d'amendements au moment de la loi d'orientation Grenelle 1.
Le Grenelle était initialement un processus coopératif innovant visant à faire dialoguer les associatifs, les experts, les syndicats et les entreprises. C'était une bonne initiative, malheureusement beaucoup d'erreurs ont été accumulées dans ce texte de loi. Il n'est pas assez ambitieux (le niveau d'isolation requis pour les logements n'est pas suffisant), et occulte des problématiques essentielles : le nucléaire, les énergies fossiles, les OGM.
Le texte s'est progressivement dégradé au fur et à mesure des débats et des amendements adoptés proposés par la majorité UMP. Certains ont voulu défendre les agro carburants, les pesticides, les incinérateurs, le chauffage électrique.
Yves Cochet est malgré tout parvenu à faire voter une vingtaine d'amendements Verts sur les biomatériaux, l'étiquetage énergétique, les pollutions maritimes ou encore les pesticides.

Hadopi

Vote Contre **juin 2009**

Cette loi visait à endiguer le piratage sur Internet et reposait sur la volonté de contrôler les téléchargements des internautes par le biais d'une nouvelle Haute Autorité chargée d'avertir ceux qui ne respecteraient pas les droits d'auteur. Cette loi était d'ores et déjà obsolète, puisqu'il est techniquement facile, même pour des non-spécialistes, de la contourner. De plus, elle aggravait la charge publique par une énième Haute Autorité qui ne pourra pas être opérationnelle. Enfin, elle ne permettait pas de régler la question de la rémunération des auteurs-compositeurs. Yves Cochet et les députés Verts ont voté contre cette loi.

Transformation écologique de l'économie

Vote Pour **juin 2009**

Cette proposition de loi a été déposée par les députés Verts à l'occasion d'une niche parlementaire, c'est-à-dire d'une mise à l'agenda d'une loi proposée par des députés. Elle créait un cadre législatif et fiscal favorable à une réorientation profonde de nos modes de consommation et de production. Elle ciblait quatre domaines d'action : la création d'une contribution climat-énergie (Titre Ier), le changement de priorités dans le secteur des transports (Titre II), l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables (Titre III) et la reconversion des bassins d'emploi de la filière automobile (Titre IV). Cette loi n'a malheureusement pas été adoptée par l'Assemblée nationale ; elle n'a d'ailleurs été votée favorablement que par les quatre députés Verts, les membres du groupe Socialistes, Radicaux et Citoyens s'étant abstenus.

Travail du dimanche

Vote Contre **juillet 2009**

Ce texte a déclenché une polémique d'ampleur nationale. Il visait à remettre en cause le repos dominical. Cette loi propose un modèle de société axé sur le tout économique au détriment de la qualité de vie, de ce qui est non marchand. Après nous avoir proposé de « travailler plus », le gouvernement nous incite maintenant à « consommer plus ». C'est une aberration sociale, dès lors qu'on pourra déroger à la majoration du salaire, sans obligation de repos compensateur et sans respect du volontariat. Cette loi transforme les temps de loisirs et de repos en temps de consommation et casse les rythmes de vie en multipliant les horaires atypiques.

Le Parlement des enfants : une belle leçon d'éducation civique

Comme chaque année, une classe de cours moyen deuxième année (CM2) est sélectionnée dans chaque circonscription législative pour participer au Parlement des enfants. Chaque classe doit alors voter pour désigner sa ou son député junior qui le représentera et soumettra sa proposition de loi rédigée par la classe.

C'est donc une formidable leçon d'éducation civique dont a bénéficié cette année une **classe de CM2 de l'école Jean Zay dans le 14e**, avec notamment l'intervention du député. Leur proposition de loi visait à « garantir l'accès à l'informatique et en particulier à internet en installant des postes informatiques dans les sections jeunesse des bibliothèques municipales ».

En savoir plus : www.parlementdesenfants.fr

Le 14e

Du champ au panier
Le succès des AMAP dans le 14e

Le principe d'une AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne - repose sur un partenariat solidaire de proximité entre un groupe de consommateurs et un agriculteur.

Le succès est tel que les demandes toujours plus nombreuses excèdent l'offre du fait du nombre insuffisant de maraîchers bio en Ile-de-France.

En cinq ans, 44 AMAP se sont créées ou sont en cours de création à Paris, dont **quatre dans le 14e arrondissement**

Chaque AMAP compte en moyenne une soixantaine d'adhérents qui viennent chercher leur panier de fruits et légumes de saison auprès du maraîcher.

En attendant la création d'une cinquième AMAP, n'hésitez pas à vous informer et participer au développement de l'association.

En savoir plus : www.amap-idf.org

Décès de Pierre CASTAGNOU maire du 14e et suppléant de Yves Cochet

Nous avons tous été très émus par la disparition de Pierre Castagnou le 24 février dernier des suites d'une longue maladie. Nous ne t'oublierons pas Pierre.

Il a été remplacé au poste de maire par Pascal Cherki le 7 mars 2009.

La vague verte des européennes

Le 7 juin dernier, la liste du rassemblement des écologistes avec Dany Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové, Europe écologie, arrivait à la surprise générale en 3e position au niveau national, avec 16,28% des voix. A Paris, comme dans d'autres grandes villes, Europe écologie arrive en seconde position avec 27,46% des voix et **dans le 14e arrondissement, Europe écologie est en tête avec 28,98% des voix.** C'est un nouveau souffle pour l'écologie politique en France.

La Lettre du député Yves Cochet - 14e ARRONDISSEMENT - 11e CIRCONSCRIPTION DE PARIS
Directeur de publication : Yves Cochet • Rédaction : Mathias Chaplain, Agathe Eyriolles • Crédit photos : © Pierrick Bourgault (photo p.1) ; MC • Conception graphique & mise en page : www.studiograph.net • Impression : Alliance. Papier Cyclus 100% recyclé.